



HAL
open science

Les lifestyle farmers, des migrants internationaux privilégiés ? Une perspective à partir de néo-paysans étrangers dans les campagnes du Sud-Ouest français (Ariège, Dordogne)

Camille Hochedez, Christophe Imbert, William Berthomiere, Pierre Pistre

► To cite this version:

Camille Hochedez, Christophe Imbert, William Berthomiere, Pierre Pistre. Les lifestyle farmers, des migrants internationaux privilégiés ? Une perspective à partir de néo-paysans étrangers dans les campagnes du Sud-Ouest français (Ariège, Dordogne). Des migrations internationales privilégiées ?, Dec 2021, Paris, France. hal-03501545

HAL Id: hal-03501545

<https://hal.science/hal-03501545>

Submitted on 23 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication pour le colloque “Des migrations internationales privilégiées ?”

7 et 8 décembre 2021 – Institut Convergence Migrations - Campus Condorcet, Aubervilliers

« Les *lifestyle farmers*, des migrants internationaux privilégiés ? Une perspective à partir de néopaysans étrangers dans les campagnes du Sud-Ouest français (Ariège, Dordogne) »

Auteurs : C. Hochedez (Université de Poitiers/ UMR Migrinter), Ch. Imbert (Université de Rouen/UMR IDEES), W. Berthomière (DR CNRS, UMR PASSAGES) et P. Pistre (Université de Paris/UMR Géographie-Cités)

Notre proposition éclaire un type de *lifestyle migrations* en émergence, dans un espace peu étudié par ce champ de recherche : les migrations d'individus « privilégiés » (essentiellement Nord-Européens) qui s'installent en agriculture dans les espaces ruraux peu denses. Ces derniers connaissent en France une « renaissance » (Kayser, 1990) et une recomposition démographique significative depuis une trentaine d'années (Pistre, 2012). Parmi les néoruraux, les personnes d'origine étrangère arrivées en France par le jeu des migrations d'aménité sont les acteurs de nouvelles dynamiques locales, en particulier dans le domaine agricole.

Nous souhaitons questionner la catégorie de “migrations privilégiées” classiquement définie selon le critère de la nationalité, en la complexifiant par une analyse de ce phénomène dans des espaces qui n'entrent pas directement dans le champ des rapports de domination. Certes, B. Le Bigot (2021) a montré que la nationalité est “un critère discriminant [...] entre un.e migrant.e désirable ou “indésirable” pour les Etats” ; en effet, venir d'un pays riche est un privilège, car la nationalité s'accompagne dans ce cas du droit à la libre-circulation. Or, cette catégorie a largement été fondée sur des cas empiriques de migrations des Nordes vers les Suds, où la migration met en jeu des relations asymétriques entre pays de départ et pays d'arrivée (Croucher, 2012) et exploite des cadres économiques et juridiques inégalitaires pour renforcer des privilèges. Étudier l'installation de migrants dits privilégiés dans un autre pays privilégié remet-elle en question la définition de cette catégorie ?

L'objectif de la communication est de dépasser l'idée de l'acquis du privilège selon la nationalité et de casser certaines idées reçues. La première reposerait sur l'idée que la migration européenne (être ressortissant d'un pays d'Europe du Nord ou d'un pays riche de l'Europe) est nécessairement un privilège lié au régime de frontière. Or les ressortissants des pays riches européens ne constituent pas un groupe homogène. Certains migrants sont plus privilégiés que d'autres (Suisses, Britanniques pour investir dans l'immobilier) avec un pouvoir d'achat plus élevé. La seconde consisterait à dire que la nationalité est automatiquement couplée à l'inscription dans des réseaux communautaires, qui faciliteraient l'intégration, l'activité professionnelle. Observe-t-on des effets de socialisation liés à l'appartenance à une nationalité ? Nous questionnons la définition du privilège migratoire comme “aisance à se constituer des ancrages résidentiels” ou encore comme “facilité à évoluer dans un espace résidentiel et urbain situé hors du pays d'origine” (Clément *et al.*, 2021) en abordant de manière originale des phénomènes différenciés d'ancrage dans des espaces ruraux. L'espace rural est-il plus propice à recréer un entre-soi communautaire ? à s'insérer dans les dynamiques professionnelles ou sociales locales ? Observe-t-on les mêmes processus d'agrégation entre “expatriés” dans les campagnes que dans les villes ? Enfin, nous souhaitons mettre en

question la pertinence de la notion de migration privilégiée en l'observant au fil du temps : est-ce finalement une notion si nouvelle, au regard des processus observés dans nos terrains d'enquête ?

Interroger cette catégorie "migration privilégiée" à l'aune de nos études de cas amène à repositionner ces migrations dans les dynamiques des territoires ruraux étudiés, ce qui plaide pour une approche "relationnelle" (Le Bigot, 2021) de la notion de privilège. En effet, le privilège est "en relation" avec le contexte d'arrivée. Or, nous montrons que certains profils internationaux néo-ruraux ont certains atouts pour réussir dans ces tendances territoriales. Mais le privilège est aussi changeant, relatif au cours du processus de migration et d'installation dans le pays d'arrivée. Notre hypothèse est que la migration internationale couplée à l'installation en agriculture occasionne une rupture biographique nette entraînant une forme de précarisation, mais que cette dernière est acceptée voire choisie car la migration combinée à l'installation en agriculture permet d'accomplir un mode de vie désiré qui s'inscrit dans un processus de *downshifting*.

Plus largement, l'une des finalités de cette communication vise à déplacer l'analyse de la catégorie des "migrations privilégiées" du champ d'un discours construit sur la mesure de l'efficacité ou de la transposabilité de capitaux (sociaux, économiques, culturels...) pour se positionner à l'échelle de l'expérience du "privilège". Pour repositionner le propos au sein des théories des migrations, notre communication fait siennes les perspectives ouvertes par Emmanuel Ma Mung en termes de dispositions internes et conditions externes, entre intériorité du sujet comme être-pour-soi et extériorité matérielle-sociale. Réinscrit dans cette perspective, accepter de placer la diversité des acteurs agrégés sous la catégorie "migrants privilégiés" n'aurait donc de sens que si l'analyse s'attache à définir des formes d'autonomie, d'être-en-relation et de finalité. Le spectre d'analyse est large : le "privilège" est-il l'expression de l'édification d'un monde pour soi, d'un détachement personnel, sans finalité externe, ou au contraire d'une dénonciation d'un monde social qui préexiste voire d'une recherche de durabilité plus collective par son mode de vie ?

Pour répondre à ces questions, nous nous intéressons à une figure différente, plus récente, de l'étranger en milieu rural : celle du *lifestyle farmer*, que nous définissons comme un étranger ayant choisi de pratiquer des formes alternatives, durables voire citoyennes d'agriculture, et pour qui le projet professionnel dans l'agriculture permet d'accomplir un mode de vie qualitatif recherché dans la migration d'aménité. Ce néologisme renvoie à deux autres catégories auxquelles le *lifestyle farmer* est affilié. Il s'agit d'abord d'un entrepreneur, pour qui le processus de création d'entreprise (sous le statut dominant d'auto-entrepreneur) est vu comme un moyen de concilier vie professionnelle, apport de revenus et aspirations personnelles en termes de qualité de vie. Ensuite, ce groupe d'individus recoupe la catégorie des néo-paysans, qui désignent « des individus nouvellement entrés dans l'activité agricole, que celle-ci soit envisagée comme vivrière ou commerciale » (Dolci *et al.*, 2019, p. 63), motivés par un désir de « retour à la terre ».

Après avoir présenté les terrains d'étude ainsi que la méthodologie, nous questionnons la notion de privilège à travers l'installation en agriculture, qui peut aboutir à une forme d'abandon choisi de certains privilèges et qui les inscrit dans un processus de *downshifting*. Cela nous amène à nuancer la notion de privilège en mettant en lumière la diversité des positions sociales au regard de l'objectif d'autonomie, de ce groupe de migrants dits privilégiés. Ce groupe n'est pas homogène mais forme au contraire un continuum de positions sociales qui varient en fonction du degré de mobilisation de différents capitaux pour atteindre l'autonomie.

1. Ariège et Périgord Vert : deux terrains pour investiguer les privilèges chez les *lifestyle farmers* migrants.

Ce travail est issu de recherches menées dans le cadre du programme ANR CAMIGRI (les Campagnes françaises dans les Migrations Internationales)¹. Notre contribution concerne 2 des 3 terrains d'enquête du projet : l'Ouest de l'Ariège et le Nord-Dordogne. Le point commun de ces deux territoires de moyenne montagne est qu'ils sont concernés par l'installation de néoruraux mais selon des temporalités différentes : dès la fin des années 1960 en Ariège, plus récemment pour le Périgord vert (installation de Britanniques dans les années 1980 d'abord dans le sud du Département de la Dordogne, puis dans le Nord depuis les années 2000). Leur profil économique se rejoint également, puisque ce sont deux territoires ruraux marqués par l'agriculture, historiquement tournée vers l'élevage, qui connaissent aujourd'hui des signes de renouveau agricole et plus généralement économique en lien avec l'installation des néoruraux (pour un portrait complet des territoires d'étude, voir Berthomière *et al.*, 2021). Les communautés de communes étudiées dans chaque Département sont emblématiques d'un renouveau démographique auquel les étrangers prennent part. Dans le Périgord Vert, les nouveaux habitants viennent majoritairement de la même région, mais environ 10% arrivent de l'étranger, de sorte que 6.7% de la population était de nationalité étrangère au recensement 2015. Dans ce territoire peu dense, la figure historique de l'étranger est celle du Britannique (environ 60% des étrangers), surtout retraité, et plus généralement celle du Nord-Européen installé en résidence principale ou en résidence secondaire. Dans les Pyrénées ariégeoises, 4,7% de la population était de nationalité étrangère en 2015. Dans les deux territoires, on observe à la fois une augmentation de la part des étrangers dans la population totale, et une diversification du nombre de nationalités présentes (71 nationalités présentes dans le terrain périgourdin, 84 dans le terrain ariégeois). À des degrés divers, ces espaces ruraux incarnent le "cosmopolitisme rural" caractéristique de campagnes mondialisées (*global countrysides*, Woods, 2018). Dans le terrain ariégeois, la dynamique de diversification se distingue par une présence affirmée de ressortissants d'Europe orientale ainsi que par la forte contribution relative des nationalités américaines. Ce cosmopolitisme rural est d'autant plus affirmé que la diversification de la population a également reposé sur les vagues post-1970 de néo-ruraux français venus s'installer en Ariège -pour une large majorité d'entre eux- après des périple à l'étranger. Au-delà du nombre de nationalités en croissance, la diversification s'exprime aussi par une évolution de la figure de l'étranger dans les terrains d'étude. Alors qu'en Dordogne, la figure traditionnelle de l'étranger est celle du retraité britannique depuis les années 1980, on observe depuis 2 décennies des installations d'actifs, dont une minorité ont un projet agricole. Il en va de même en Ariège, où la diversification de la population a également reposé sur les vagues post-1970 de néo-ruraux français venus s'installer en Ariège -pour une large majorité d'entre eux- après des périple à l'étranger. Ces installations ont été permises par un maintien de l'activité agricole et par le développement d'activités non-agricoles, qui ont notamment pris appui sur le capital environnemental des territoires ariégeois. Ces tendances illustrent le fait que la plupart des habitants de nationalité étrangère dans la France de l'Ouest (40,8 % des 15 ans et plus) sont aujourd'hui en situation d'activité professionnelle.

Ces tendances démographiques et socio-économiques dans les terrains d'étude justifient d'étudier plus particulièrement le groupe des *lifestyle farmers* étrangers. Notre étude dans le Périgord Vert et en Ariège repose sur une méthodologie mixte combinant analyse statistique des

dynamiques démographiques à l'échelle des intercommunalités étudiés à partir de plusieurs bases de données (recensement de la population, données SIRENE, cf. Berthomière *et al.*, 2021), et enquêtes de terrain auprès de néo-paysans étrangers et d'institutions agricoles. En Dordogne, nous avons principalement investigué la filière maraîchère, et secondairement la filière laitière. En effet, l'installation des *lifestyle farmers* s'inscrit dans une véritable explosion de la filière maraîchère dans le territoire. Pas moins de 65 exploitations maraîchères ont vu le jour en Périgord Vert durant la décennie 2010, contre 21 dans les années 2000, avec un pic en 2019 (13 créations). Nous avons enquêté auprès de 15 agriculteurs étrangers en maraîchage et en élevage, couplé à des visites d'exploitations et à des entretiens auprès des organismes d'accompagnement agricole (syndicats, Chambre d'Agriculture, AgroBio Périgord), et des observations sur les marchés et les lieux de vente directe. En Ariège, l'arrondissement de Saint-Girons a vu depuis 2007 l'installation annuelle de plus de 10 exploitations maraîchères et 15 exploitations dans l'élevage équin, caprin et ovin. Quatre lieux ont été enquêtés avec passages répétés et suivi pluriannuel des projets, qui sont des lieux agricoles créés ou investis par des néos étrangers à différentes périodes. Ces lieux correspondent à des projets souvent moins conventionnels (avec notamment une recherche plus marquée d'autonomie alimentaire) que ceux rencontrés dans le Périgord Vert. Un de ces lieux est une ferme en biodynamie comprenant 2 GAEC (un d'élevage et un en maraîchage) qui font vivre quatre familles la plupart du nord et de l'est de la France. Le maraîcher suivi dirige l'école Steiner associée à la ferme qui accueille des enfants d'un très grand nombre de nationalités (Europe, Amériques et Asie). Un autre lieu tenu par un couple de Suisses est une ferme en biodynamie qui a promu la traction animale et est un lieu de formation très connu pour des *woofers* et des familles candidates à l'installation souhaitant apprendre la biodynamie, la préparation du pain, le filage et le tissage. De ce lieu, est issu un couple de Belges qui s'est installé dans un autre village pour développer une ferme dans un esprit d'échanges avec les autres paysans du village. Enfin, un quatrième lieu est occupé par une famille suisse arrivée en 2017 avec pour projet le montage d'un écodomaine autonome du point de vue alimentaire.

Le travail fait émerger trois types de privilèges questionnés par la migration internationale dans les territoires d'installation. Premièrement, des privilèges liés à la nationalité des migrants (nationalités européennes) et relatifs aux perceptions de la société d'accueil. Ensuite, des privilèges acquis ou hérités du milieu social d'origine (niveau de diplôme, capital économique, réseaux sociaux), qui outillent les migrants pour mettre en œuvre leur projet agricole et qui leur donnent le privilège de changer de vie et, en quelque sorte, de « choisir la précarisation ». Et enfin le privilège perçu, celui de « se sentir privilégié » de pouvoir choisir et d'améliorer sa qualité de vie. Nous envisageons ces privilèges de manière combinée à travers deux résultats principaux, déclinés dans les deux parties suivantes.

2. Les privilèges questionnés par l'installation en agriculture

Nous revenons ici sur les trajectoires et les motivations des *lifestyle farmers* étrangers, pour montrer que les individus se situent à la confluence de trois groupes identifiés dans la littérature : les *lifestyle migrants* (Benson et O'Reilly, 2009), les *downshifters* (Eimermann *et al.*, 2020) et les néo-paysans (Dolci *et al.*, 2019). Notre hypothèse est que l'installation en agriculture permet d'atteindre la qualité de vie recherchée dans la migration d'aménité, avantage qui vient compenser la fragilisation voire l'abandon de certains privilèges (notamment économiques) occasionné par l'installation agricole. En effet, cette dernière constitue une prise de risque et une forme de précarisation économique, qui amène nos enquêtés à occuper une position professionnelle voire sociale inférieure à celle qu'ils

occupaient dans leur pays d'origine. Mais il serait erroné d'interpréter l'abandon des privilèges uniquement comme un "déclassement" (Vallot, 2021), tant les néo-paysans étrangers s'affranchissent de considérations financières, largement compensées par l'accomplissement d'un mode de vie frugal qui est recherché et qui s'inscrit dans un processus de *downshifting*.

Dans un premier temps, les privilèges liés à la nationalité et aux capitaux économiques des migrants étrangers sont mobilisés lors de l'installation dans les espaces ruraux français, pour accomplir le projet d'installation en agriculture. Les individus originaires du Nord de l'Europe ou de pays riches exploitent par exemple les différentiels de revenus et de niveaux de vie entre leur pays d'origine et la France. Par exemple, le différentiel de revenus entre France et Suisse a pu jouer à différents stades d'installation en Ariège. Il y a tout d'abord la capacité à payer le logement. Pour Jean et Emilie, c'est le prêt d'une amie qui a permis l'achat de leur éco-domaine en attendant la vente de leur propriété en Suisse estimée à plus du double du prix d'achat de leur ferme ariégeoise qui dispose d'un terrain de 18 ha. Ce "privilège" de pouvoir jouer sur des différentiels de richesse n'est donc pas seulement en relation directe avec le patrimoine et les moyens financiers, mais aussi avec l'existence de réseaux familiaux, amicaux et professionnels conservés au pays. Il en va de même pour Antoine, ancien cadre suisse qui se plaignait de ne plus avoir de vie de famille et qui a décidé en 2014 de s'installer en Ariège avec sa compagne et sa fille dans un terrain où "tout est à faire" sur un modèle d'autonomie nécessitant des moyens pour se mettre en place sur plusieurs années. Pour cela, il part faire "des saisons de deux mois en été sur les chantiers d'autoroute suisses" qui rapportent un revenu nécessaire à la viabilisation du projet. Plus généralement, les privilèges économiques sont utilisés pour financer l'achat immobilier (terrain, maison, investissements dans l'exploitation). Or les territoires d'accueil présentent de réelles opportunités foncières et immobilières, tant la déprise agricole a rendu les biens disponibles et peu chers. L'accumulation de vagues de néo-ruraux a aussi développé des réseaux locaux d'entraide qui représentent un capital non-économique important. En Ariège, il existe ainsi des lieux d'accueil des candidats à l'installation qui peuvent être soit des lieux d'hébergement touristique (résidences vacances ou gîte) à bon prix hors saison, soit des lieux de formation où l'on apprend à devenir paysan, comme le Cap de la Goutte ou la ferme des Molles. Les biens recherchés doivent correspondre au mode de vie désiré (passer moins de temps au travail, notamment). Le plus généralement, pour les exploitations maraîchères, l'installation se fait sur de petits terrains attenants à la maison. Il s'agit au maximum de 2 ou 3 ha cultivés, complétés éventuellement par des serres, souvent peu adaptées au maraîchage (dans le Périgord vert, sols granitiques acides, terrains en forte pente, d'où des problèmes d'acheminement de l'irrigation et d'exposition au vent). Cette situation est liée au mode privilégié d'accès au foncier des migrants, à savoir l'achat d'un bien immobilier sur un terrain autrefois utilisé à des fins agricoles. La recherche du bien immobilier priorise l'existence d'une maison, avec un grand terrain autour, pour pouvoir coupler projet de vie et projet professionnel recherché dans la migration. Or ce genre de biens est courant dans les terrains d'accueil, pour des sommes modestes : « *Avec moins de 100 000€ on achète une maison et 2 ou 3 ha, et ça permet de s'installer en maraîchage* », analyse un agriculteur français de Jumilhac. La faible densité et la disponibilité de fermes à coût abordable sont un motif récurrent pour les deux couples suisses installés en Ariège à près de 30 ans d'intervalle. Pour Guido, arrivé en 1988 pour s'installer avec 5 autres Suisses et 4 Hollandais en biodynamie: "La Suisse, c'est saturé, c'était déjà foutu à l'époque. Alors qu'on voyait l'Ariège comme un espace pionnier où tout pouvait être créé." Il y avait en outre une proximité paysagère avec la Suisse. Pour toutes ces raisons, les déserts ruraux de moyenne montagne deviennent attractifs. Lindsay, maraîchère d'origine anglaise, s'est installée dans le Périgord vert pour "habiter un petit village", "pour le prix, et pour la qualité d'arbres, les sources, les forêts, c'est trop beau ici ! En Angleterre, il n'y a plus de grandes étendues de forêt comme ça. C'est trop cool ! et ici, niveau nature, il y a encore des animaux». Par ailleurs, l'existence d'une tradition de

marchés où certains nouveaux installés peuvent vendre directement favorise aussi ces installations. Ainsi, les privilèges économiques et liés à la nationalité des *lifestyle farmers* sont redoublés par le contexte territorial des espaces ruraux d'accueil, où déprise et disponibilité des terrains et des biens immobiliers favorisent les acquisitions à bas coûts.

Dans un second temps, l'installation en agriculture repose aussi sur la mobilisation de privilèges hérités de la vie professionnelle "antérieure". En effet, les *lifestyle farmers* ont parfois (souvent) exercé un autre métier avant de migrer, parfois en lien avec le domaine de l'environnement : vétérinaire, professeur, infirmier, diététicienne, directrice financière en entreprise, etc. Ce sont des individus qui sont diplômés du supérieur, ce qui dote les "néos" étrangers d'un fort capital culturel : dans le terrain ariégeois, ils sont 47% à être au moins titulaire d'un bac, contre 34%, pour l'ensemble de la population. De plus, les compétences et les réseaux mobilisés pour mener l'activité agricole reposent souvent sur un capital humain accumulé lors de la précédente vie professionnelle. Gestion, communication, commercialisation, maîtrise des NTIC et des réseaux sociaux numériques sont autant de compétences très utiles pour construire le projet d'exploitation en termes d'organisation et de commercialisation. Elles contrebalancent l'absence de connaissances techniques agricoles au départ. Par exemple, Claude et Charlotte, couple de Belges d'une cinquantaine d'années installés dans le Périgord vert, ont monté leur micro-ferme qui a le statut d'association agricole. C'est Charlotte qui s'occupe pleinement de l'activité maraîchage : il s'agit d'une reconversion professionnelle après deux précédents emplois occupés dans des entreprises en Belgique qui se sont soldés par un burn-out et une longue maladie. Claude mène parallèlement une activité de consultant pour une entreprise américaine en Belgique, ce qui lui permet d'assurer un revenu fixe tout en travaillant à distance. Pour lui, « *on ne passe pas d'un monde à un autre, mais on est multimonde* ». Autrement dit, les reconversions ne sont jamais tout à fait des ruptures nettes avec la vie professionnelle antérieure car certaines compétences généralistes (gérer un budget, manipuler les NTIC, communication, etc) sont réutilisées pour mener l'activité agricole.

Cependant, l'installation dans les espaces ruraux français, qui plus est en agriculture, correspond à une prise de risque qui précarise les individus et les amène à abandonner un certain nombre de privilèges, notamment la position sociale ou professionnelle occupée dans leur pays d'origine. La précarisation est tout d'abord financière, puisque la reconversion professionnelle implique une perte de revenus. Elle s'illustre par le statut agricole des *lifestyle farmers* (cotisants solidaires à la Mutualité Sociale Agricole - MSA, par exemple, car ils ne dégagent pas un revenu suffisant, ou encore autoentrepreneur), par le fait de ne pas pouvoir se dégager de salaire, d'investir dans l'activité agricole grâce au revenu du conjoint, ou encore par le fait de s'installer grâce au RSA. La prise de risque peut toutefois être contrebalancée par le maintien d'une activité non-agricole par le conjoint, qui apporte des revenus sécurisés. Les privilèges économiques et culturels atténuent la précarisation financière et agissent comme des filets de sécurité. Ainsi l'installation se fait le plus souvent en couple, où l'un des deux garde son emploi précédant la migration. Dans l'exemple du couple de Belges installés en maraîchage en Dordogne depuis 2013, l'homme a conservé son emploi de consultant en Belgique et est déclaré sous le statut d'autoentrepreneur en France (« activités internationales » pour son travail en Belgique), ce qui lui permet de faire du télétravail depuis la Dordogne tout en assurant un salaire. Ses revenus permettent à Charlotte de mener son activité agricole sans avoir d'impératif de volume de production. Comme ils sont trop petits (ils cultivent sur 1500 m²) et qu'ils ont toujours le statut de résidents secondaires en Dordogne, ils ne sont pas déclarés en exploitation agricole mais en association loi 1901. Cela signifie que tous les revenus liés aux ventes doivent être réinvestis dans l'association (pour l'achat de matériel notamment) et que Charlotte ne se verse pas de salaire. La précarisation peut aussi être atténuée par le retour à une activité salariée selon un schéma ancien de pluriactivité dans l'agriculture. On l'a

vu pour Antoine à propos d'une activité saisonnière, mais c'est aussi le cas de sa compagne, infirmière, et de Marie, compagne de Thierry, sage-femme qui a repris du service à la maternité de Saint-Girons. Ainsi, le fait d'avoir des compétences professionnelles issues du secteur du *care* permet de trouver localement une source de revenus, quitte à renier l'idéal originel de projets qui visaient l'autonomie et l'abandon du statut de salarié.

Il serait erroné d'interpréter l'abandon de certains privilèges comme une dégradation des conditions économiques. Les *lifestyle farmers* enquêtés interprètent eux-mêmes ce phénomène plutôt positivement, comme le corollaire nécessaire d'un ralentissement du rythme de vie souhaité et permis par l'installation en agriculture en France. Ainsi, leur installation s'inscrit dans un mouvement de *downshifting* (« rétrogradation », Larsson, 2015), mouvement de retour à un mode de vie frugal ou encore de « simplicité volontaire ». Il peut être défini comme un processus graduel par lequel les individus prennent conscience des inconvénients de leur rythme de vie intense, de la pression liée au travail et à la vie sociale, source de dégradation du bien-être, de consommation accrue et d'exploitation intensive des ressources globales (Eimermann *et al.*, 2020). Cette prise de conscience occasionne un changement de vie volontaire à long-terme, qui consiste à réduire son temps de travail pour augmenter son temps libre, et au final à gagner et à dépenser moins (Kennedy *et al.*, 2013), puisqu'il implique de gagner moins et de moins consommer que ce que son potentiel le permettrait (Larsson, 2015). Ce processus a des externalités positives sur l'environnement, en même temps qu'il améliore le bien-être et le bonheur des individus. Ainsi, les sociologues ont interprété le *downshifting* comme composante du processus de transition des sociétés modernes à des sociétés post-modernes (Giddens, 1991). La migration vers les espaces ruraux est souvent vue comme un moyen de mettre en oeuvre la décélération à l'échelle individuelle, car la vie à la campagne permet de s'éloigner des objets et des espaces de la société de consommation, de se rapprocher de la nature, de cultiver sa nourriture, et d'être « ancré » dans la terre, et dans des réseaux locaux d'économie circulaire ou de solidarité qui permettent de s'affranchir de l'acte marchand. Plusieurs caractéristiques de la nouvelle vie des *lifestyle farmers* nous amènent à les qualifier de *downshifters*. Tout d'abord, leur projet agricole s'inscrit dans un objectif de recherche d'autonomie. Le choix d'un grand terrain cultivable autour du bien immobilier correspond à la volonté d'être autonome pour soi du point de vue alimentaire, de ne plus acheter en supermarché, de ne plus participer à la société de consommation. « Au moins ici, tout est à nous, on n'est pas dépendant des banques, et on n'a pas d'impératif de rentabilité ou de commercialisation », résume Mélanie, maraîchère d'origine néerlandaise installée dans le Périgord. La recherche de l'autonomie alimentaire explique la pratique généralisée de la polyculture, c'est-à-dire de l'association maraîchage/petit élevage. Par exemple, Jean-Marc et Alice, couple de Belges devenus maraîchers dans le Périgord, pratiquent un micro-élevage de chèvres et de poules dont les produits (œufs, fromage, lait et viande) sont destinés exclusivement à leur consommation personnelle. Ils sont d'ailleurs arrivés à pied de Belgique pour bien marquer la rupture, symbole d'un ralentissement et d'un chemin spirituel, « pour laisser de côté et passer à autre chose ». Enfin, les pratiques quotidiennes de consommation des *lifestyle farmers* sont conçues pour réduire son impact environnemental : acheter en gros, faire ses propres conserves, faire soi-même, acheter du matériel d'occasion, faire ses propres semences pour être indépendant des semenciers. Le *downshifting* est enfin envisagé dans certains cas comme un éloignement volontaire voire une rupture par rapport à l'Etat-Providence ou à la société capitaliste : certains ne demandent pas le RSA alors qu'ils y sont éligibles, d'autres se passent des banques pour financer leur projet, d'autres encore ont une attitude ambivalente concernant les aides agricoles à l'installation (Dotation Jeune Agriculture - DJA- par exemple). Par exemple, Alice s'est installée sans les aides : « Le dossier DJA est chiant à faire car il faut tout planifier. Et pis c'est un peu « société de consommation » : à l'année 1, ils donnent 80% et si on gagne l'équivalent du SMIC en année 4, ils versent les 20% restants. Mais les calculs

sont biaisés car en fait, les maraîchers n'ont pas besoin d'un SMIC pour vivre : déjà on n'achète pas nos légumes vu qu'on les produit...en plus pour toucher la DJA, il faut payer 1000€ de frais de dossier. En plus, « c'est très système », pour toucher la DJA, on est obligé d'avoir une compta certifiée. Ce n'est pas nos valeurs.” Le couple a tout de même demandé les aides à l'investissement du Département pour financer leur système d'irrigation. Là encore, se passer des dispositifs de l'Etat-providence est souvent permis par les privilèges des individus, par exemple l'aide des parents qui permet de se passer des prêts bancaires pour acheter son bien immobilier, ou encore les réseaux amicaux qui permettent d'acheter son bien grâce au *crowdfunding*.

La création de l'entreprise agricole s'inscrit dans un projet d'amélioration de la qualité de vie, dont l'installation à la campagne, et plus particulièrement en agriculture, constitue la pierre angulaire (Saleilles, 2007). L'analyse des motivations sous-tendant à la fois la migration vers les espaces ruraux français et le projet d'installation en agriculture biologique reflète la position d'individus qui se situent à la confluence des motivations des *lifestyle migrants*, des *downshiffters* et des néo-paysans. Dans tous les cas, les *lifestyle farmers* « se sentent privilégiés » de pouvoir choisir la précarisation pour accomplir leur projet de vie, centré autour de l'objectif de résoudre les conflits entre valeurs personnelles et travail, voire de contribuer au développement durable. Un premier groupe de motivations consiste en la recherche d'une meilleure qualité de vie, associée à un ralentissement du rythme de travail, ce qui correspond aux motivations classiques des *lifestyle migrants*. Quelques *lifestyle farmers* ont perçu le besoin de ralentir suite à un *burn out* ou à de gros problèmes de santé liés à l'exercice de leur métier antérieur, ou du stress qui lui était lié. Jean-Marc, qui à côté du maraîchage, travaille à 60% dans un EHPAD, dit qu'il n'a « pas quitté la Belgique pour travailler comme un fou dans le système ». Quant à Mélanie, elle tombait souvent malade aux Pays-Bas, sans que les médecins ne trouvent la cause à ses problèmes. Le stress a été avancé comme facteur de son état. C'est pourquoi son moteur “pour tout plaquer, mais pour ne pas être en difficulté financière, ça a été des motivations de santé, de bien-être, d'avoir du temps pour nous. Ça va beaucoup mieux ici”. Cette rupture caractérise aussi la nécessité de reconfigurer la vie familiale avec la naissance des enfants. Pour Thierry, la vie périurbaine belge, avec ses contraintes horaires et de déplacement, ne leur permettait pas de passer suffisamment de temps avec leurs enfants. Ce changement de mode de vie, c'est aussi un choix pour être acteurs de l'éducation de leurs enfants. Au début de leur installation en Ariège, ils ont essayé une scolarisation en “école démocratique” qui ne leur a pas convenu. Ils sont revenus à leur choix initial de scolarisation à domicile. Pour Jean et Emilie, c'était l'impossibilité de choisir un mode de scolarisation libre dans leur canton (le Tessin) qui les a poussés à s'installer en France qui est beaucoup plus libérale selon eux. L'amélioration de la qualité de vie se mesure aussi à l'aune de la proximité avec la nature ou avec un environnement jugé de qualité, que permet l'installation dans des espaces ruraux peu denses et qui constituent un deuxième groupe de motivation. Les *lifestyle farmers* valorisent les paysages locaux, qu'ils opposent à leur région d'origine. Les couples ou familles enquêtées, plutôt jeunes lors de leur arrivée, sont principalement originaires de régions très urbanisées. L'installation dans les espaces ruraux est motivée par un rejet de la vie urbaine et des fortes densités, auxquelles est associé un sentiment d'absence de sens dans la vie professionnelle antérieure. Elle permet au contraire de vivre la *rural idyll* (Halfacree, 2003), de profiter des aménités rurales offertes par la faible densité, et du mode de vie « à la française ». La vie professionnelle et personnelle en ville est clairement associée à des valeurs négatives, tandis que la vie à la campagne est survalorisée, ce qui rejoint le type des “urban escapees” identifié par Saltzman (1991) dans sa typologie des *downshiffters*. Par exemple, la volonté de rupture est très présente chez Marie et Thierry en Ariège, couple de Suisses installés au Cap del Pouech. Ils voyaient aussi dans le rural la possibilité de mener un mode de vie communautaire pour répondre à un ras-de-bol de la vie périurbaine. La démarche d'installation dans un éco-hameau est apparue pour eux

comme une réponse appropriée à la nécessité d'un autre rapport à la mobilité, à la recherche d'autonomie alimentaire et d'une autre qualité dans les relations sociales. Ils ont vécu une expérience non concluante dans un éco-hameau puis ont vécu au Cap de la Goutte où Thierry a poursuivi sa formation de paysan boulanger. Puis ils ont quitté la ferme car ils étaient en désaccord avec Guido et Annika pour s'installer dans un gîte loué par une amie sage-femme de Lucie. Dans ce village, ils ont trouvé une maison qu'ils ont achetée et ont acheté des vaches. Ils reçoivent des conseils d'un vieux paysan voisin qui leur prête des pâturages pour les vaches. Mais au bout de 3 ans passés, toujours en phase de tâtonnement, d'ajustement, ils n'ont pas fait de démarche d'installation officielle, et ne souhaitent pas passer par des démarches administratives (ils cherchent d'autres personnes dans le village pour monter une structure commune). La lenteur est aussi revendiquée comme une forme de liberté. Elle pourrait être vécue comme un privilège au regard d'autres démarches passées par une voie administrative contraignante. Justement, un troisième groupe de motivations est lié à l'exercice de l'activité agricole et s'inscrit davantage dans une logique de *downshifting*. L'agriculture permet de donner du sens à sa vie, de rompre avec le mode de vie consumériste, de se sentir utile tout en œuvrant pour l'environnement et en se rapprochant de la nature. Les discours des *lifestyle farmers* valorisent à ce titre la liberté au travail retrouvée grâce à l'agriculture, par opposition à leur métier précédent qui ne les satisfaisait pas ou plus. Elle se traduit concrètement par l'absence de contraintes horaires, et par l'autonomie dans la gestion de l'exploitation, ce qu'exprime cet agriculteur britannique installé dans le Périgord : "j'aime le mode de vie quoi, je choisis tous les jours, matins, ce que j'ai envie de faire, si y'a un matin j'ai pas envie de faire les pattes, je les ferai le lendemain et ce que je fais me semble très très productif quoi, c'est moralement...ce soir je vais me coucher en me disant: "j'ai soigné 32 pieds et j'ai mis les moutons dehors et j'ai sauvé la vie d'un agneau", et c'est pour moi, c'est pour ma ferme, c'est bien, c'est pas être devant un ordinateur toute la journée et que personne ne lira ce que j'ai fait, c'est moralement remontant quoi". Pour Mélanie, le projet en maraîchage est venu dans un second temps (après celui de l'autonomie, pour sécuriser ses revenus. Et elle aime ça, car elle peut s'organiser comme elle veut : "Bien sûr, c'est du travail, je me lève très tôt pour travailler, mais par rapport à mon métier d'avant, je n'ai plus les transports, je n'ai plus d'horaires fixes, c'est moi qui décide quand je commence". La liberté au travail est associée à une idée du bonheur et de bien-être, tout comme l'activité agricole est pleine de sens. Ce même agriculteur britannique dit que "c'est un métier où tu as une vie vraiment qui est agréable quoi, tu te sens bien, tu as fait quelque chose de bien et vis simplement, mais heureux quoi, je pense qu'on est beaucoup plus stable et équilibré dans la tête que beaucoup de gens qui ont une vie matérialiste, qui, en fait, dans une concurrence permanente avec le voisin, pour la meilleure voiture, la dernière télé, la dernière tablette".

Ces motivations expliquent que l'agriculture pratiquée est toujours en mode de production biologique, voire biodynamique. Les projets correspondent le plus souvent à un modèle agricole alternatif, avec des systèmes diversifiés, combinant cultures de légumes, de fruitiers et du petit élevage (chèvres, poules), en mode de production biologique, permaculture ou maraîchage sur sol vivant. Ces choix permettent d'accomplir un projet de vie tourné vers le retour à la terre, dans un objectif d'autosuffisance. La pratique de l'agriculture biologique répond en outre au besoin de satisfaire les aspects qualitatifs d'un mode de vie recherché dans le cadre de la migration d'aménité. Mais les volumes de production sont moindres. Pour pallier cela, les néopaysans s'inscrivent tous dans des stratégies de diversification de leur activité : inscription dans des réseaux de commercialisation en vente directe ou en circuits courts (marchés, AMAP, BioCoop, magasins de producteurs, vente à la ferme, etc, ce qui permet d'optimiser les revenus), projet de gîtes à la ferme ou d'hébergement. Cela correspond à un besoin de diversifier les sources de revenu, mais aussi à la recherche d'un ancrage local et d'un investissement dans le territoire d'accueil par différentes activités.

Au final, les *lifestyle farmers* peuvent aussi être qualifiés de *downshiffters* non pas parce qu'ils réduisent leur temps de travail, mais parce qu'ils choisissent un endroit calme et un travail plus lent en se détachant de l'idée de profit et de carrière, qui entraîne une diminution de leurs revenus. La migration vers les espaces peu denses permet d'accomplir un mode de vie moins stressant et plus en phase avec leurs valeurs personnelles. La migration est à la fois un moyen d'échapper à la pression professionnelle ressentie dans le précédent emploi, de ralentir, tout en investissant un cadre de vie naturel valorisé par ses paysages et par ses relations sociales. Mais c'est aussi la création de leur propre activité agricole, sous différents statuts économiques (association, autoentreprise, GAEC, etc), qui leur donne un sentiment de liberté. Enfin, malgré le processus de *downshiffting* dans lequel ils s'inscrivent, les privilèges économiques ne sont pas totalement abandonnés, et sont même renforcés par le contexte des espaces ruraux d'installation. En effet, pour ces personnes originaires souvent de régions densément urbanisées, l'espace rural français, notamment en déprise, présente des opportunités foncières et immobilières à bas coût, ce qui renforce leur sentiment de liberté et de richesse liée aux différentiels économiques entre pays. Nos résultats rejoignent d'autres observations sur les *downshiffters* étrangers installés dans des espaces peu denses dans d'autres secteurs économiques (tourisme) et amènent à nuancer l'idée selon laquelle le *downshiffting* entraîne nécessairement une réduction du temps de travail (Eimermann *et al.*, 2020). Dans la lignée de ces études, nous montrons aussi qu'au regard de la mobilisation des privilèges au sens de capitaux, le groupe des *lifestyle farmers* n'est pas homogène.

3. Un continuum de positions sociales parmi les *lifestyle farmers*

À partir de motivations communes rejoignant celles de la migration d'aménité, la catégorie des *lifestyle farmers* connaît en réalité une diversification interne. La diversité des profils et des projets s'exprime par un continuum au sein duquel la position sociale varie en fonction du rapport à la terre et de la place de l'agriculture dans le projet de vie, qui entraîne un degré d'autonomie plus ou moins grand. À l'échelle de la problématique ouverte par la notion de « migrations privilégiées », l'analyse peut prendre place dans le champ d'une recherche centrée sur la variabilité des formes de mobilisation des capitaux.

Une fois encore et comme exprimé en introduction, il ne s'agit pas ici de considérer la notion de « migrations privilégiées » comme un élément d'une théorie de la classification portant sur les migrations internationales mais de l'inscrire dans une théorie du sens où le privilège incarne des formes d'autonomie, d'être-en-relation avec son environnement, et plus largement, des régimes d'engagement. Pour reprendre la pensée de L. Thévenot, se saisir de la notion de privilège revient donc à mettre au jour des capacités, des régimes d'engagement « gouverné par un bien visé, qui permet d'apprécier ce qui advient dans l'action »².

Au filtre de l'enquête conduite dans les terrains ariégeois et périgourdiens, l'analyse permet de réinscrire les pratiques des *lifestyle farmers* dans un continuum de positions sociales qui révèle le « privilège » comme un ensemble de capacités s'affirmant comme l'expression d'objectifs ayant une

² Sur ce point, voir notamment Laurent Thévenot, 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, et la définition des « régimes d'action » donnée dans *Le vocabulaire de la sociologie de l'action* de Albert Ogien et Louis Quéré, 2005, Paris, Ellipses.

portée sociale différente, allant de l'édification d'un monde pour soi, d'une perpétuation, d'un détachement à la dénonciation d'un monde social. La diversité des biens visés témoigne de l'équilibre trouvé « en termes de dispositions internes et conditions externes, entre intériorité du sujet comme être-pour-soi et extériorité matérielle-sociale» (Ma Mung, 2009). Comme nous le montrerons avec notre dernier exemple, ce continuum comporte en son sein des formes de dédoublement de l'engagement, notamment lorsque l'on inscrit l'analyse dans une généalogie.

Avec l'exemple de Guido et Annika, dont nous avons évoqué le parcours précédemment, donner du sens à l'idée de privilège permet de souligner l'ancienneté d'un phénomène qui se caractérise, dans ce premier groupe du continuum, par des formes d'autarcie. Dans les années 1980, la volonté de Guido de quitter la Suisse pour trouver une terre accessible avec pour visée de créer un monde pour soi témoigne de la dimension pionnière qui structure ici l'engagement. Le privilège s'inscrit dans ce qui se signale, extérieurement, comme la recherche d'une autarcie, mais sur le temps long, l'engagement souligne une compétence qui tend à faire du privilège une ressource partagée. Le dynamisme qui caractérise aujourd'hui la pratique du *wwoofing* vient recomposer la teneur des externalités du privilège. Ce monde pour soi, construit sur une pratique que l'on pourrait presque qualifier d'ascétique de la paysannerie, s'affirme aujourd'hui comme un modèle qu'il s'agit de perpétuer. Sans développer plus avant cette question, il est intéressant de relever le fait que la perpétuation de l'engagement est l'une des lignes de force de ce continuum comme en témoigne le rapport qu'entretient Louis avec le modèle de Guido et Annika, pionniers de l'anthroposophie en Ariège. Toutefois, à l'échelle de cet exemple qui prend place près de trois décennies après le projet de Guido, il convient de souligner que le rapport entretenu avec l'exploitation de la terre inscrit aussi le privilège dans une économie de marché où la construction d'un monde pour soi côtoie des pratiques commerciales d'importation de fruits et légumes qui rompent avec le modèle de paysannerie porté par Guido et Annika.

Se rallier à l'authenticité d'un rapport à l'environnement, à la terre, motive l'exercice d'un privilège tel que peuvent l'exprimer Marie et Thierry (rappelons-le, elle, sage-femme, et lui traducteur). Forts de capitaux culturels, ils ont pu formuler leur visée et plus encore tracer la voie de leur détachement d'un monde social au sein duquel ils ne trouvaient pas leur place voire aucun futur à construire. Avec cet exemple ariégeois, c'est la nécessité de penser le privilège en termes de processus qui se voit être affirmé, comme en témoignent la succession des expériences et des tâtonnements qui caractérise leur parcours et qui les a conduits de la vie communautaire en éco-hameau à l'acquisition d'une maison à proximité d'un terrain, qui leur est prêté pour faire paître les deux vaches acquises. Si le lait et le beurre tirés de cet élevage incarnent l'exercice de ce privilège qu'est la capacité à pouvoir se détacher d'un monde social pour redonner un sens à son existence en s'inscrivant dans le sillon d'un modèle d'autonomie forgé par des pionniers, comme Guido et Annika (qui leur ont permis à une période d'accéder à un apprentissage du travail de la terre), la fragilité de ce processus reste toutefois patente. La construction de ce monde pour soi est un chemin semé d'embûches au sein duquel les possibilités de rebond sont perçues négativement, car elles reviennent à accepter de mobiliser leurs capitaux en concédant de renouer avec le salariat. Ce parcours vient donc nuancer l'appréciation du privilège en mettant en lumière des *lifestyle farmers* "compositeurs" qui, tels des Janus, expriment toute la difficulté qu'il peut y avoir à se départir du masque du passé. L'engagement inscrit dans une généalogie telle que celle ouverte par Guido et Annika ne suffit pas à convertir le capital qui a soutenu l'exercice de ce privilège.

un troisième groupe de *lifestyle farmers* s'inscrit à la fois dans la volonté d'être autonome, et d'agir pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique, avec des actes pensés comme

militants. Par exemple, le parcours de Jean et Emilie vient ajouter à ce continuum en affirmant le privilège à la fois dans la lignée des visées précédemment exposées mais également comme acte de dénonciation. Venus de Suisse en famille et à pied pour s'inscrire au fil de la route dans la nouvelle vie qu'ils se sont choisie, Jean et Emilie associent aux capitaux sociaux et économiques qui soutiennent le privilège d'une recherche d'autonomie dans le travail de la terre, des actions de mise en visibilité des ressorts de leur choix engagées sur les réseaux sociaux comme à l'échelle de leur commune. Avec cet exemple inédit au sein de nos terrains d'enquêtes, nous apprécions ici le gradient qui peut séparer les paysans locaux des *lifestyle farmers* internationaux qui forgent leur privilège dans des formes d'engagement inscrites dans des dynamiques collectives transnationales. Comme des centaines d'autres personnes à travers le monde, Emilie a ainsi fait le choix de s'engager dans une grève de la faim de trois semaines pour la préservation de la biodiversité et du vivant, mise en lumière par des « medit'actions » (cf. illustration ci-dessous). Assise devant la mairie de sa commune et devant celles de communes environnantes, Emilie, assise en tailleur, passe de longues heures à méditer, et à échanger avec les quelques passants interloqués par la situation et les messages qu'elle a posés à ses côtés. En cela, du fait des compétences d'Emilie, l'exercice du privilège voit son potentiel être décuplé par l'ampleur des échelles couvertes par cette action. Ce dédoublement de l'action, où le privilège permet la construction d'un monde pour soi et l'appel à une prise de conscience collective sur les dangers encourus par le vivant, révèle toute sa densité à l'échelle de la famille de Jean et Emilie. Le privilège s'exerce dans une dénonciation qui fait héritage. Le fils aîné de la fratrie a choisi de s'inscrire dans une vie pastorale et s'est engagé dans une itinérance au sein de fermes européennes. Dans une moindre mesure, les *lifestyle farmers* périgourdins s'inscrivent dans ce 3ème groupe. Si l'autonomie n'est pas encore totalement atteinte (les agriculteurs ne peuvent pas totalement se passer de la grande distribution pour "faire leurs courses", par exemple), en revanche la "dénonciation" consiste ici, plus positivement, à s'engager dans l'économie locale circulaire pour faire vivre le territoire et contribuer à des dynamiques de transition sociale et écologique. L'ancrage local de l'activité agricole, que nous avons évoqué plus haut à travers la participation à des circuits de vente directe, passe également par un engagement des *lifestyle farmers* étrangers dans la structuration du mouvement de la bio, qui représente une installation agricole sur 2 dans le Département de la Dordogne. Ils participent aux groupes locaux d'AgroBio Périgord par exemple, en devenant référent territorial, mentor-paysan ou en organisant des formations sur leur exploitation. L'ouverture de leurs exploitations aux sociétés locales, par l'organisation d'évènements (spectacles à la ferme, table d'hôte en saison) contribue à cet ancrage qui est présenté comme un service rendu au territoire d'installation. Ainsi, intérêts personnels de construire un monde-pour-soi, rejoignent des intérêts collectifs, à tel point que la trajectoire de ces *lifestyle farmers* étrangers s'inscrit dans des dynamiques territoriales et agricoles plus générales (cf. Berthomière *et al.*, 2021).



“Emilie a fait une grève de la faim de trois semaines pour la préservation de la biodiversité et du vivant. Elle interpelle les élus de son canton, notamment la maire de Montfa en Ariège, Diane Gilliot, pour qu'ils déclarent l'état d'urgence climatique.” Source: France 3 Occitanie - Janvier 2021.

Au final, le continuum permet d'appréhender la diversité des positions sociales qui se reconfigurent en fonction du degré d'autonomie atteint ou recherché, du degré de détachement par rapport aux territoires et aux sociétés locales. À l'instar de G. Clément *et al.* (2021), nous montrons, à travers l'installation en agriculture, que “les positions sociales occupées dans les sociétés de départ se reconfigurent dans les sociétés d'arrivée”. Trois groupes se dégagent en fonction de la mobilisation des capitaux, entre ceux qui ont du capital pour augmenter la marge de manœuvre, et ceux qui utilisent du capital pour parvenir à un modèle d'autarcie. On voit également que la notion de privilège est relative par rapport à des considérations plus philosophiques ou éthiques. Enfin, les trajectoires d'échec illustrent le fait que la réalité amène à rediscuter, à reconfigurer le projet et les choix qu'il implique. Elles plaident aussi pour la notion de continuum social, la position des individus au sein de ce groupe des *lifestyle farmers* variant au fil du temps au gré des réussites et des échecs.

Conclusion

Pour conclure, nous souhaitons relativiser la catégorie de “migration privilégiée” à l'aune des *lifestyle farmers* étudiés. Le point de départ était de considérer le privilège comme catégorie préalable du chercheur, qu'on a cherché à appliquer au groupe des *lifestyle farmers*. Nous avons ensuite envisagé le privilège comme résultat de l'installation agricole, qui permet d'accomplir un mode de vie désiré, inscrit dans un processus de ralentissement voire de *downshifting*. Mais cette installation repose sur des capitaux acquis antérieurement, et qui font des *lifestyle farmers* des individus privilégiés. Enfin, le privilège équivaut aussi au choix de la rupture, qui amène ces individus à “se sentir privilégié” par rapport aux compatriotes restés au pays. Ainsi, nous mobilisons la notion de privilège dans un sens différent que celui que les études traditionnelles sur cette catégorie utilise, puisque nous avons montré que le privilège n'est pas tant lié à une nationalité ni à des capitaux économiques, mais à la capacité à faire des choix qui mettent en œuvre un mode de vie post-migration frugal. Les *lifestyle farmers* étrangers n'apparaissent pas comme des privilégiés ni comme des *success stories*, mais ils s'inscrivent dans des dynamiques rurales et agricoles plus générales. Les trajectoires d'échec mises en lumière questionnent également l'idée d'individus privilégiés.

[1] Le *lifestyle farmer* est un néo-paysan qui s'installe en agriculture pour réaliser un projet de vie. La migration de la ville vers l'espace rural, que ce soit une migration interne ou une migration internationale, permet d'accomplir ce changement de vie. Cette notion se distingue de celle de *gentlemen farmer* ou de gentriculteurs (Sutherland, 2012), qui désignent des individus d'origine urbaine, dotés de capitaux économiques importants, qui achètent du foncier agricole à des fins résidentielles, pour pratiquer une agriculture de loisir. Cela entraîne un processus de gentrification agricole, dans lequel la migration vers le rural est motivée par un style de vie lié à l'agriculture. L'usage du foncier agricole est récréatif, à la différence des *lifestyle farmers* qui pratiquent une forme d'agriculture commerciale.

[2] Ces chiffres correspondent aux créations d'établissements économiques dont l'activité principale est la « culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules » dans le fichier SIRENE.

[3] Source: Insee, 2014, fichier MIGCOM.

Références bibliographiques

BENSON M., O'REILLY K., 2009, *Lifestyle migration: expectations, aspirations and experiences*, Farnham: Ashgate

BERTHOMIERE W., FROMENTIN J., HOCHEDÉZ C., IMBERT C., LESSAULT D., PISTRE P., PRZYBYL S., 2021, "Présences étrangères et dynamiques rurales. Portraits d'initiatives dans la France de l'Ouest", *Cybergeog*. DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeog.37624>

CLEMENT G., FRANCOIS C., GELLEREAU C., 2021, "Les migrations des privilégié.e.s : introduction, Métropolitiques. Lien URL : <https://metropolitiques.eu/Les-migrations-des-privilegie-e-s.html>

CROUCHER S., 2012, "Privileged Mobility in an Age of Globality", *Societies*, vol. 2, no. 1, p. 1-13. <https://doi.org/10.3390/soc2010001>

DOLCI P., CORTES G., PERRIN C., 2019, "Retourner à la terre pour faire avec la crise : ancrages et circulations entre ville et campagne au Portugal", *Annales de géographie*, No.727, 62-93.

EIMERMANN M., HEDBERG C., NUGA M., 2020, "Is downshifting easier in the countryside ? Focus group visions on individual sustainability transitions", In Linda Lundmark, Dean B. Carson, Marco Eimermann (eds.), *Dipping in to the North: living, working and traveling in sparsely populated areas*, Singapore: Palgrave Macmillan, p. 195-216

EIMERMANN M., HEDBERG C., LINDGREN U., 2020, "Downshifting Dutch Rural Tourism Entrepreneurs in Sweden: Challenges, Opportunities and Implications for the Swedish Welfare State", In Walmsley Andreas; Åberg Kajsa; Blinnikka Petra; Jóhannesson Gunnar Thór, *Tourism Employment in Nordic Countries: Trends, Practices, and Opportunities*, Cham: Palgrave Macmillan, p. 303-325

GIDDENS A., 1991, *Modernity and self-identity*, Stanford, California University Press

HALFACREE K., 2003, "Landscapes of rurality: rural others/other rurals", in: Robertson I., Richards P. (eds.), *Studying cultural landscapes*, London, Arnold, 141-164.

KAYSER B., 1990, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Colin.

KENNEDY E., KRAHN H., KROGMAN N., 2013, "Downshifting: An Exploration of Motivations, Quality of Life, and Environmental Practices", *Sociological Forum*, vol. 28, n°4, p. 764-783

LARSSON J., 2015, "Downshifting", in *The wiley Blackwell Encyclopedia of consumption and consumer studies*, ed. Daniel T. Cook and J. Michael Ryan, Chichester: Wiley, p. 248-250

LE BIGOT B., 2021, "Des « migrations privilégiées » ? Au carrefour des catégories de la mobilité internationale", *De facto*, n°27. Lien URL : <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2021/07/09/defacto-027-03/>

MA MUNG E., 2009, *Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales: "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité*. In Françoise Dureau; Marie-Antoinette Hily. Les mondes de la mobilité, Presses de l'Université de Rennes, pp.25-38.

SALEILLES S., 2007, "Le "réseautage" chez les entrepreneurs néo-ruraux", *Revue de l'entrepreneuriat*, Vol.6, 73-91

SALTZMAN A., 1991, *Downshifting: reinventing success on a slower track*, New York: HarperCollins

VALLOT P., 2021, "Déclassement professionnel et fragilité des privilèges en migration", *De facto*, n°27. Lien URL : <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2021/07/07/defacto-027-05/>

WOODS M., 2018, "Precarious rural cosmopolitanism: Negotiating globalization, migration and diversity in Irish small towns", *Journal of Rural Studies*, Vol.64, 164-176.